



COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 23/04/2013 :

Les représentants CGT des personnels attirent l'attention de la directrice sur la situation préoccupante du site d'AVIGNON qui comprend 2 brigades: après la suppression d'un agent C et d'un agent B, de l'absence d'un an minimum pour « maladie » de la secrétaire, l'agent B se retrouve seule pour effectuer les tâches de deux secrétaires et de deux contrôleurs sur le site ! Ils demandent à la directrice comment elle envisage d'améliorer les conditions de travail.

La directrice dit se préoccuper de cette situation, et annonce que des crédits octroyés ont permis le recrutement d'une auxiliaire à mi-temps pour 2 mois.

La CGT ne l'a pas, pour autant félicitée en séance pour son action, ni crié: «bravo madame la directrice !», comme a cru bon de le faire une autre organisation syndicale !

En effet, pour la CGT, il convient, comme c'est notre rôle, de défendre les personnels et leurs conditions de travail. Nous ne pouvions nous satisfaire d'une demi-mesure. Nous avons simplement fait observer que cette situation catastrophique était la conséquence directe des suppressions d'emploi que nous avons combattues. En outre, nous avons fait savoir que ce recrutement, même s'il était bien venu, était largement insuffisant et ne pourrait combler l'absence d'effectifs sur le long terme.

Nous avons aussi fait valoir que cette situation devenait insupportable et préjudiciable à un bon fonctionnement du service, notamment lors des congés du contrôleur !

C'est pourquoi nous lui avons demandé à nouveau de faire remonter ces problèmes à la centrale.

A été ensuite abordée l'application RIALTO INVESTIGATIONS :

Déclaration liminaire de la CGT:

Ce CTL porte essentiellement sur le module RIALTO INVESTIGATIONS.

La plupart des acteurs du contrôle fiscal a reconnu que ce logiciel, s'il était conservé, allait considérablement dégrader les conditions de travail des services de brigades, que cette nouvelle application informatique était largement chronophage puisqu'elle prenait au moins 1,8 jours par dossier, qu'elle entraîne une normalisation du contrôle, une surveillance accrue et limite toute initiative individuelle.

Ces motifs qui entraînent le rejet par la grande majorité des vérificateurs de la mise en application de ce module vous ont été maintes fois explicités, à la fois par écrit par la signature massive de la pétition demandant son retrait pur et simple, oralement, par la participation d'une délégation de signataires à la remise de cette pétition, par le boycott de cette application par une grande partie des agents, et lors des réunions de brigade où vous avez participé, notamment sur le site d'AVIGNON, où vous avez pu mesurer l'ampleur du rejet de cette application.

Il vous incombe, au plan local, de prendre en considération les manifestations de rejet des vérificateurs.

L'opposition à ce module est nationale : La plupart des organisations syndicales, les agents des autres DIRCOFI ont présenté, de façon détaillée et argumentée les dangers qu'entraînerait pour le contrôle fiscal lui-même l'utilisation d'un tel module : la standardisation des méthodes de contrôle au détriment de la qualité !

La lutte contre la fraude, but essentiel de notre administration, se trouve aujourd'hui affaiblie par la recrudescence des attaques que subissent les services et les agents, par la baisse des moyens qui lui sont consacrés.

La sanctuarisation du contrôle fiscal semble avoir fait long feu : les importantes suppressions d'emplois que nous déplorons depuis des années à la

DIRCOFI SUD-EST outre qu'elles dégradent les conditions de travail touchent également les missions de contrôle fiscal elles-mêmes :

En effet, les suppressions des agents C et B notamment sur le site d'AVIGNON, font que du fait d'un arrêt maladie de l'agent C restant, certaines tâches ne peuvent être remplies !

A ce titre, malgré vos promesses, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée pour remédier rapidement au problème de carence de poste qui se pose à Avignon depuis bientôt 4 mois !

A Cannes, la suppression d'un agent B s'accompagne du non-remplacement du départ d'un agent C !

Sur le site de Marseille, les agents B et C restant croulent sous le poids des tâches...

La lutte contre la fraude fiscale qui ne cesse de se complexifier, et on le voit bien de s'internationaliser, a besoin de bras, de matière grise, d'initiative, de formation. La réponse de la DG c'est Rialto Investigations qui enferme le contrôle fiscal dans un carcan, et de nouvelles suppressions d'emploi !

Plutôt que d'imposer une application que tous les agents s'accordent à considérer non

seulement inutile mais dangereuse, il faut renforcer les moyens humains, avec la volonté politique de lutte efficace contre la fraude fiscale.

Mais vous persistez à vouloir maintenir en DIRCOFI SUD-EST, malgré l'opposition majoritaire des agents, la mise en place de RIALTO INVESTIGATIONS !.

Devant ce constat, les représentants CGT des personnels appuient la demande des agents du contrôle fiscal qui souhaitent le retrait pur et simple de ce module, réitérent leur exigence de moyens pour un contrôle fiscal de qualité et ils vous posent donc la question :

OUI ou NON, allez vous abandonner la mise en application de Rialto Investigations ?

A cette question la directrice a répondu nettement: non, il n'est pas question d'abandonner l'application RIALTO INVESTIGATIONS en DIRCOFI SUD-EST !

Dans ces conditions, le débat envisagé n'avait plus de sens ! !

Les experts assistant la directrice, visiblement préparés à l'exercice de promotion du module mais pas forcément très motivés pour cette tâche plutôt ingrate (chefs de brigades essentiellement) ont essayé de nous convaincre que RIALTO INVESTIGATIONS nous prendrait très peu de temps, que cette application est en fait une aide pour nous faciliter le travail, qu'elle est très ergonomique grâce à sa boussole (sic !), et encore d'autres fadaïses...

Les représentants CGT des personnels ont écouté avec attention les divers intervenants chargés par la directrice de nous présenter sous un jour le plus favorable possible l'application informatique, que les personnels avec leurs syndicats nationaux rejettent. Refusant de la cautionner par une vaine discussion ou de l'accompagner dans le cadre d'une négociation sur le module lui-même, ils ont rappelé le refus pur et simple de la majorité des agents et des bureaux nationaux des syndicats CGT, ... C'est pourquoi ils ont préféré quitté la séance, pour ne pas servir de caution critique à un système pernicieux qu'ils rejettent. C'est ainsi que nous estimons devoir remplir notre mandat de représentants des personnels, sans aucune compromission.

